

RCS : CLERMONT FERRAND

Code greffe : 6303

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 1992 B 00376

Numéro SIREN : 388 386 286

Nom ou dénomination : GROUPE TITEL

Ce dépôt a été enregistré le 22/06/2023 sous le numéro de dépôt 5041

DEPOT N°
2023/5041
DU 22 JUIN 2023

DEPOT GREFFE N° 2023 003120 DU 20/06/2023

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CLERMONT-FERRAND

ORDONNANCE

Nous, Yves QUINTY, Président du Tribunal de Commerce de CLERMONT-FERRAND,

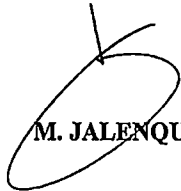
Vu la requête qui précède et les motifs y énoncés,

Vu les dispositions de l'article L 225-100 et R 225-64 du Code de Commerce,

Prolongeons jusqu'au 31 juillet 2023 le délai imparti à la société GROUPE TITEL (SAS) pour tenir son assemblée annuelle des comptes de l'exercice clôturé le 31/12.

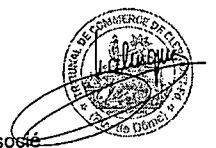
Fait à CLERMONT-FERRAND, le 20/06/2023

Le Greffier,


M. JALENQUES

Le Président,


Y. QUINTY



juin def

GROUPE TITEL
Société par actions simplifiée
au capital de 5 907 200 euros
Siège social : ZI de Ladoux
Rue Bleue, 63118 CEBAZAT

388 386 286 RCS CLERMONT-FERRAND

ARRIVÉ LE

20 JUIN 2023

TRIBUNAL DE COMMERCE
GREFFE DE CLERMONT-FERRAND

REQUÊTE
à Monsieur le Président du Tribunal
de commerce de CLERMONT-FERRAND

Le soussigné **Kévin FARTARIA**,

Agissant en qualité de Président de la société GROUPE TITEL, société par actions simplifiée au capital de 5 907 200 euros, dont le siège social est ZI de Ladoux - Rue Bleue, 63118 CEBAZAT, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 388 386 286 RCS CLERMONT-FERRAND,

A l'honneur de vous exposer :

Que la société GROUPE TITEL a, conformément à ses statuts clôturé son dernier exercice social au 31 décembre 2022,

Que, conformément à ses statuts, elle devrait réunir ses associés en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à l'effet de statuer sur les comptes sociaux dans les six mois de cette date, sauf prorogation dudit délai par décision de justice,

Qu'elle se trouve dans l'impossibilité de réunir les associés dans le délais requis.

C'est pourquoi le soussigné a l'honneur de vous prier de bien vouloir autoriser la société GROUPE TITEL qu'il représente, à bénéficier d'un délai supplémentaire de UN mois pour réunir l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022, conformément aux statuts de ladite Société.

Fait à CEBAZAT
Le 19 juin 2023

Kévin FARTARIA
Président

